

# UN CONTRAT POUR UNE NOUVELLE ÉCONOMIE MONDIALE

Mettre à profit le mouvement coopératif international  
pour bâtir une économie plus juste et plus durable





CM50 regroupe les cinquante plus grandes coopératives et mutuelles au niveau mondial et représente des centaines de millions de membres de tous les continents. Créée en 2025, cette plateforme de mutualisation du leadership, de l'innovation et du plaidoyer vise à montrer que le modèle coopératif représente un levier puissant pour favoriser une croissance durable et apporter des solutions face aux problèmes mondiaux.



L'Alliance Coopérative Internationale (ACI) représente plus de 3 millions de coopératives qui œuvrent au service de plus d'un milliard de personnes dans le monde. Notre Plan stratégique 2026-2030 est une feuille de route qui vise à renforcer le mouvement coopératif et à donner plus d'ampleur à ses retombées positives pour les communautés du monde entier.

# Table des matières

## Avant-propos

Ariel Guarco, Président de l'ACI .....	04
Jeroen Douglas et Shaun Tarbuck, Coprésidents de CM50.....	05
Résumé.....	06

## Section 1 – Pourquoi établir un nouveau contrat ?

Un système en crise au niveau mondial.....	08
L'économie coopérative en bref.....	08
Un partenaire de confiance en période de crise .....	09
Un secteur en phase avec les objectifs de développement durable .....	09
Les arguments en faveur de l'établissement d'un nouveau contrat .....	09

## Section 2 – La vision de CM50

Présentation de CM50 .....	10
Le Manifeste de CM50.....	11
La Charte de CM50.....	13

## Section 3 – Des engagements régis par des principes

Accès aux services financiers et aux capitaux.....	18
Éducation et leadership .....	19
Coopération entre les coopératives .....	20
Création d'économies résilientes par la coopération.....	21

## Section 4 – Partenariat avec les gouvernements et les institutions multilatérales

Reconnaissance et promotion du modèle coopératif au niveau mondial ..	22
Accès à des financements et des investissements durables.....	22
Cadres réglementaires favorables à l'innovation .....	23
Renforcement de l'identité et de la gouvernance des coopératives.....	23
Catalyseurs essentiels des ODD .....	23

## Section 5 – Un appel à l'action pour conclure le Contrat

Notre promesse .....	24
Notre offre de partenariat.....	24
Un moment décisif .....	25
Un Contrat pour une nouvelle économie mondiale.....	25

## Annexe

À propos de CM50.....	26
À propos de l'Alliance Coopérative Internationale .....	26
Sources et références.....	27
Remerciements.....	27
Contact.....	27

# Avant-propos

## Avant-propos de M. Ariel Guarco, Président de l'Alliance Coopérative Internationale

Notre monde est confronté à des défis très importants : dérèglements climatiques, inégalités croissantes et érosion de la confiance dans les institutions. Dans le même temps, il se développe de nouvelles possibilités en matière de coopération et de solidarité. Le modèle coopératif est plus que jamais pertinent dans cette période de transition.

Depuis plus de 400 ans, les coopératives et les mutuelles montrent qu'il est possible d'associer solidité économique et justice sociale au sein d'entreprises démocratiques détenues par leurs membres. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes sont membres de coopératives réparties dans toutes les régions et œuvrant dans l'ensemble des secteurs de l'économie mondiale. Ensemble, elles renforcent la résilience locale, favorisent la durabilité et veillent à ce que la prospérité soit partagée de manière équitable.

Le Deuxième Sommet social mondial, organisé à Doha, au Qatar – officiellement intitulé le « Deuxième Sommet mondial pour le développement social » –, offre une occasion historique de renouveler le contrat social au niveau mondial. L'Alliance Coopérative Internationale est fière de s'associer à CM50 afin de présenter ce **Contrat pour une nouvelle économie mondiale**, dans lequel il est demandé aux gouvernements, aux institutions multilatérales et à la société civile de reconnaître que les coopératives et les mutuelles sont des partenaires indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Notre message est clair : **un monde meilleur est possible et la coopération est la voie à suivre.**

*Ariel Guarco*



Ariel Guarco  
Président,  
Alliance Coopérative Internationale

## Avant-propos de MM. Jeroen Douglas et Shaun Tarbuck, Coprésidents de CM50

La raison d'être de CM50, qui a été créé par l'Alliance Coopérative Internationale, est simple, mais motivée par une ambition impérieuse : fédérer les plus grandes coopératives et mutuelles internationales autour d'une cause commune. Nous représentons des organisations qui œuvrent au service de centaines de millions de membres et emploient des millions de personnes sur tous les continents, mais au-delà de la question de notre taille, nous sommes tous attachés aux valeurs d'équité, d'égalité, de démocratie et de durabilité, dont le monde a besoin de toute urgence.

Le « Contrat pour une nouvelle économie mondiale » est à la fois une vision et un engagement. Cette vision, c'est une économie au service des populations et de la planète et non pas simplement au service du profit. L'engagement, c'est l'expression de la volonté des leaders de CM50 de travailler ensemble, de partager les innovations et de prendre leurs responsabilités à l'égard des principes qu'ils défendent, afin de créer un monde meilleur.

Nous sommes convaincus que les coopératives et les mutuelles ne sont pas des solutions marginales, mais des solutions essentielles qui sont éprouvées. À Doha, nous demandons aux gouvernements et aux organisations internationales de nous soutenir, de reconnaître le modèle d'activité des coopératives et des mutuelles, de créer des cadres favorables et de s'associer à nous pour assurer une croissance durable et inclusive pour tous.

Dans les contextes de reconstruction et de défaillance des marchés au niveau mondial, les coopératives et les mutuelles se sont portées volontaires par le passé et ont proposé des solutions. Notre secteur représente déjà une part importante de l'économie mondiale dans les branches d'activités de l'agriculture, de l'assurance, de la santé, de la vente au détail, du logement et de la banque. Aujourd'hui, le temps est compté jusqu'à 2030 et nous nous portons encore une fois volontaires pour montrer la voie à suivre au moyen de notre modèle d'activité qui est sans équivalent.

*Jeroen Douglas*



Jeroen Douglas  
Coprésident,  
CM50

*Shaun Tarbuck*



Shaun Tarbuck  
Coprésident,  
CM50

# Résumé

## Un appel à l'instauration d'une nouvelle économie mondiale

Le monde est à la croisée des chemins. Les inégalités s'accroissent, la crise climatique s'intensifie et la confiance dans les institutions est mise à l'épreuve. Dans ce contexte difficile, nous avons besoin aujourd'hui d'un **nouveau contrat social au niveau mondial** à la hauteur des attentes sur les plans de **l'équité**, de la **durabilité** et de la **résilience pour tous**.

### Les coopératives et les mutuelles mettent déjà en pratique ces ambitions.

Forte de plus de 3 millions d'entreprises, d'un milliard de membres et d'une présence dans tous les pays du monde, l'économie coopérative forme le plus grand réseau mondial d'activités fondées sur des valeurs démocratiques. Ancrées au niveau local et riches de valeurs fondatrices communes, les coopératives sont particulièrement bien placées pour apporter leur concours aux gouvernements afin de concrétiser les objectifs de développement durable (ODD).

### La vision de CM50

En 2025, le Cercle des dirigeants des cinquante plus grandes coopératives et mutuelles (CM50) a été créé pour fédérer les plus grandes coopératives et mutuelles internationales autour d'une

cause commune. Les membres de CM50 ont approuvé :

- **le Manifeste de CM50**, qui expose la raison d'être et les objectifs de CM50 ;
- **la Charte de CM50**, qui est l'expression évolutive de l'engagement à défendre l'identité coopérative, à stimuler l'innovation et à renforcer l'intercoopération.

**Notre mission est claire** : démontrer que les coopératives et les mutuelles ne sont pas des alternatives, mais des solutions essentielles pour instaurer une économie mondiale plus juste.

### Des engagements régis par des principes

Le Plan d'engagement de CM50 s'articule autour des principes coopératifs, qui sont reconnus au niveau mondial, et comprend des programmes concrets qui montrent comment mettre en pratique les valeurs. Il comprend en particulier les éléments suivants :

- **Accès aux services financiers et aux capitaux**

Mettre en place des marchés financiers adaptés aux coopératives, notamment une plateforme Coop Exchange soutenue par CM50 et des fonds d'investissement collectif.

- **Éducation et leadership**

Établir un programme d'enseignement mondial sur les coopératives et un parcours de leadership engagé pour la prochaine génération.

- **Coopération entre les coopératives**

Développer une infrastructure numérique partagée et collaborer avec la coopérative Principe 6 pour veiller à ce que les coopératives détiennent des technologies adaptées aux enjeux de demain, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA).

- **Création d'économies résilientes par la coopération**

Jouer un rôle de premier plan dans les efforts de rétablissement après les crises, renforcer les systèmes alimentaires et mettre en place des initiatives liées aux crédits carbone pour les coopératives.

### **Notre offre de partenariat**

Le présent Contrat est également une invitation adressée aux gouvernements et aux institutions multilatérales. CM50 est prêt à travailler avec les décideurs concernant les cinq priorités suivantes :

1. Reconnaissance du modèle coopératif

2. Accès à des financements et des investissements durables
3. Cadres réglementaires favorables à l'innovation
4. Protection de l'identité et de la gouvernance des coopératives
5. Positionnement des coopératives en tant que catalyseurs essentiels des ODD

### **Un Contrat pour une nouvelle économie mondiale**

Ce Contrat est à la fois une promesse et un partenariat :

- une **promesse** de CM50, qui s'engage à agir de manière audacieuse en assumant ses responsabilités ;
- une **invitation** adressée aux gouvernements, dans laquelle il leur est demandé d'agir dans le même sens, de collaborer et d'investir dans les solutions coopératives.

Au Deuxième Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social, nous avons l'occasion d'établir un nouveau contrat social pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

**Les coopératives sont prêtes à s'y engager. Est-ce que le monde saisira l'occasion qui se présente à lui ?**

# Section 1.

## Pourquoi établir un nouveau contrat ?

### Un système en crise au niveau mondial

Le monde est entré dans une décennie décisive. Les crises – auparavant considérées comme exceptionnelles – sont devenues structurelles.

- La dégradation du climat s'accélère et les phénomènes météorologiques extrêmes entraînent des préjudices pour les communautés et les économies.
- Les inégalités s'accroissent. D'un côté, on assiste à une concentration des richesses et de l'autre, des milliards de personnes restent exclues des systèmes financiers et ne peuvent toujours pas accéder à un emploi décent.
- La confiance envers les institutions s'érode sous l'effet de reculs

démocratiques et d'un affaiblissement de la gouvernance mondiale.

- Les conflits et les déplacements s'intensifient, ce qui fragilise des millions de personnes et déstabilise les communautés.

Ces problèmes interdépendants ne peuvent être considérés seulement comme des turbulences passagères. Ils mettent en évidence les limites des approches en vigueur. Nous avons besoin d'établir un nouveau contrat mondial, en redéfinissant de manière ambitieuse la façon dont les économies peuvent mieux répondre aux besoins des populations et de la planète.

## L'économie coopérative en bref

Les coopératives et les mutuelles montrent d'ores et déjà comment traduire ce nouveau contrat dans la pratique. Forte de plus de 3 millions d'entreprises et d'un milliard de membres répartis dans plus de 150 pays, l'économie coopérative est importante, diversifiée et caractérisée par un ancrage local.



### Poids économique –

Le chiffre d'affaires annuel des 300 principales coopératives s'élève à lui seul à plusieurs milliers de milliards de dollars, ce qui place ces coopératives au rang des plus grandes entreprises au niveau mondial.



### Impact sur l'emploi –

L'économie coopérative assure la pérennité de millions d'emplois dans des branches d'activités allant de l'agriculture à la finance, en passant par la santé, le logement et l'énergie.



### Ancrage local –

Les coopératives réinvestissent leurs bénéfices au niveau local au lieu de les soustraire aux populations, ce qui garantit une résilience et une prospérité partagée.

## Un partenaire de confiance en période de crise

Dans les précédentes situations de crise, les coopératives ont répondu aux besoins des communautés.

- Lors de la **crise financière de 2008**, les banques coopératives et les assureurs mutualistes ont fait preuve d'une plus grande stabilité que les entreprises détenues par des investisseurs.
- Durant la **pandémie de covid-19**, les coopératives se sont mobilisées pour maintenir les chaînes d'approvisionnement alimentaires, protéger les moyens de subsistance et renforcer les services de soins de santé et de financement, contrairement à d'autres acteurs qui se sont mis en retrait.
- Face à l'**urgence climatique**, des coopératives d'énergie renouvelable, des coopératives agricoles et des associations de consommateurs mettent en place des solutions innovantes, viables et pérennes.

Ces exemples mettent en évidence un constat invariable : les coopératives assurent la résilience en cas de défaillance des marchés et de déficience des pouvoirs publics.

## Un secteur en phase avec les objectifs de développement durable

Les coopératives sont particulièrement en phase avec les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030

des Nations Unies (le Programme 2030).

- **ODD 1 et 2** (élimination de la pauvreté et élimination de la faim) : les coopératives agricoles favorisent l'autonomie des petits exploitants et renforcent la sécurité alimentaire.
- **ODD 5** (égalité des genres) : les coopératives sont des pionnières dans les domaines de la participation et du leadership des femmes.
- **ODD 7 et 13** (énergie propre et action pour le climat) : les coopératives d'énergies renouvelables encouragent l'adoption de ces énergies et la réduction des émissions de carbone.
- **ODD 8 et 10** (travail décent et réduction des inégalités) : les coopératives de travail associé et de crédit garantissent l'équité de la distribution des richesses et une voix au chapitre dans le milieu du travail.
- **ODD 16 et 17** (paix et justice, et partenariats) : les coopératives favorisent les pratiques démocratiques et représentent des plateformes fiables de collaboration mondiale.

En d'autres termes, le modèle coopératif n'est pas un modèle marginal, mais un levier de concrétisation directe des ODD à grande échelle.

## Les arguments en faveur de l'établissement d'un nouveau contrat

Au Deuxième Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social, les gouvernements et les institutions multilatérales seront invités à examiner le contrat social mondial. Ce Contrat pour une

nouvelle économie mondiale offre un choix clair :

- maintenir des modèles qui ne sont pas à la hauteur des promesses en matière de prospérité et de paix pour tous et qui font beaucoup trop de laissés-pour-compte ;
- ou adhérer à une économie axée sur le modèle coopératif, qui est **démocratique, résiliente, inclusive, climato-intelligente et durable**.

Sous l'égide de l'ACI, le mouvement coopératif est prêt à s'associer à l'élaboration de ce nouveau contrat social. Nous avons besoin aujourd'hui de reconnaissance, d'un partenariat et d'une volonté d'action politique.

Les coopératives se distinguent par un rôle de partenaires clés dans la concrétisation des résultats visés au Deuxième Sommet mondial pour le développement social en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté, le plein emploi et l'intégration sociale. Fondées

sur des modèles centrés sur les personnes et impulsés par les communautés, les coopératives concrétisent les engagements mondiaux au niveau local, en garantissant la participation inclusive des femmes, des jeunes, des personnes handicapées, des peuples autochtones et des populations marginalisées.

En favorisant des débouchés économiques équitables, en renforçant la cohésion sociale et en développant des moyens de subsistance durables, les coopératives donnent corps à l'esprit de partenariat et de solidarité que le Sommet entend promouvoir. Le rapport 2025 du Secrétaire général de l'ONU sur le développement social souligne que les coopératives sont des dispositifs fiables pour concrétiser les engagements de Copenhague et de Doha et qui sont particulièrement bien adaptés pour donner un coup d'accélérateur à la réalisation de progrès liés aux dimensions sociales du développement durable.

## Section 2. La vision de CM50

### Présentation de CM50

Le Cercle des dirigeants des coopératives et des mutuelles (CM50) regroupe les cinquante plus grandes coopératives et mutuelles au niveau mondial. Ensemble, ces organisations œuvrent au service de centaines de millions de membres, emploient des millions de personnes et produisent un chiffre d'affaires qui s'élève à plusieurs centaines de milliards de dollars.

CM50 a été créé par l'ACI en 2025 pour veiller à ce que le modèle des coopératives et des mutuelles soit non seulement reconnu dans les plus grandes instances de décision internationale, mais aussi mis à profit pour résoudre les problèmes urgents auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.





# Le Manifeste de CM50

## Raison d'être

Le Cercle des dirigeants des coopératives et des mutuelles (CM50) a été créé pour fédérer les plus grandes coopératives et mutuelles internationales dans le cadre d'une plateforme commune de leadership, d'innovation et de plaidoyer. CM50 vise à démontrer que les coopératives et les mutuelles ne sont pas des alternatives, mais des solutions essentielles pour mettre en place une économie mondiale plus juste, plus durable et plus résiliente.

## Objectifs

Les membres de CM50 s'engagent collectivement à garantir la réussite de l'Année internationale des coopératives 2025 (AIC2025) en s'employant ensemble à :

- **plaider pour des engagements nationaux** : encourager les gouvernements nationaux à soutenir et à développer les coopératives et les mutuelles, en s'inspirant de l'exemple du Gouvernement du Royaume-Uni qui s'est engagé à doubler le secteur des coopératives et des mutuelles. Ces engagements seront présentés au Sommet social mondial à Doha.
- **favoriser la croissance et l'innovation** : créer un réseau de hauts dirigeants de coopératives et de mutuelles du monde entier pour mettre en commun les meilleures pratiques, stimuler l'innovation et favoriser la croissance et la collaboration au niveau de l'ensemble du secteur grâce à un resserrement des liens de coopération.
- **peser sur les résultats politiques mondiaux** : mettre à profit le Sommet social mondial pour positionner le modèle d'activité des coopératives et des mutuelles en tant que principale solution face aux problèmes mondiaux. CM50 montrera en quoi les approches des coopératives, qui sont durables, inclusives et déterminées par leur finalité, permettent de construire un monde meilleur.
- **promouvoir les coopératives et les mutuelles en tant que catalyseurs** : mettre en lumière la contribution cruciale des coopératives et des mutuelles en faveur du Programme 2030, en plaidant en faveur d'un projet d'avenir axé sur les coopératives visant à renforcer l'équité et la durabilité.

# Principaux résultats de la mobilisation de CM50

- **Un coup d'accélérateur sur la voie de la réalisation des ODD** – Les coopératives et les mutuelles mettront à profit le Sommet social mondial pour qu'il soit donné un coup d'accélérateur à la concrétisation des ODD au cours des cinq dernières années du Programme 2030. En plaidant en faveur de politiques, de législations et de mécanismes financiers favorables, CM50 positionnera les coopératives et les mutuelles en tant que catalyseurs de changements significatifs et durables et fers de lance d'une « mondialisation partant de l'échelon local ».
- **Un projet audacieux en faveur du changement** – Le Sommet social mondial offre aux coopératives et aux mutuelles une occasion exceptionnelle d'exposer un projet convaincant en faveur d'un monde plus équitable, plus durable et plus prospère, en mettant l'accent sur leur rôle dans le développement d'une économie centrée sur l'être humain.
- **Un impact stratégique** – Grâce à leur modèle d'activité déterminé par une finalité, leur structure démocratique et leur viabilité à long terme, les coopératives et les mutuelles montreront qu'elles sont en mesure d'apporter des réponses efficaces aux problèmes mondiaux de premier plan.

## Engagement des dirigeants de CM50

### Un futur engagement d'ici à 2030

Les membres de CM50 devront statuer sur l'évolution de leur groupe de dirigeants après 2025. Il pourrait être envisagé que CM50 continue de superviser la réalisation des objectifs indiqués précédemment, aussi bien au niveau national – en assurant la conduite de changements par les gouvernements – qu'au niveau des politiques mondiales – en travaillant avec les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales de sorte que le secteur des coopératives et des mutuelles poursuive son essor dans tous les pays.

# La Charte de CM50 :

## une ambition pour le leadership mondial des coopératives

**Nous, les membres du Cercle des dirigeants des coopératives et des mutuelles (CM50), qui représentons les principales coopératives et mutuelles au niveau mondial, affirmons notre attachement à un modèle d'entreprise fondé sur des valeurs et centré sur les personnes.**

Sur la base des principes de démocratie, de solidarité et de durabilité, nous reconnaissons le rôle particulier des coopératives dans l'établissement d'économies résilientes, de sociétés inclusives et d'une transition juste vers un futur durable.

### **Notre ambition**

Bâtir un monde où il est reconnu que les coopératives et les mutuelles sont des acteurs indispensables à une croissance inclusive, au développement durable et à la justice sociale, en veillant à ne laisser personne de côté.

### **Notre mission**

Mettre à profit nos atouts, nos connaissances et notre pouvoir d'influence collectifs pour mettre en avant les facteurs qui distinguent le modèle coopératif des autres modèles, plaider en faveur d'environnements favorables et servir de catalyseurs à des solutions innovantes face aux problèmes mondiaux en nous appuyant sur la coopération internationale.

## Nos principaux engagements

1. Défendre et promouvoir l'identité coopérative, telles que définie dans la Déclaration sur l'identité coopérative de l'ACI.
2. Mettre tout notre poids en faveur de politiques qui favorisent la croissance des coopératives et reconnaissent notre modèle unique en son genre.
3. Susciter des innovations et des transformations numériques en phase avec les valeurs coopératives.
4. Stimuler un développement inclusif et durable dans tous les secteurs et toutes les régions.
5. Partager les savoirs, les outils et les données d'expérience pour renforcer l'écosystème coopératif mondial.
6. Soutenir la prochaine génération de leaders et d'entrepreneurs du secteur des coopératives.
7. Amplifier la voix des coopératives dans les instances mondiales, notamment au sein des organismes des Nations Unies, au G20 et dans les programmes de développement international.
8. Bâtir des alliances avec la société civile, des gouvernements et le secteur privé afin de donner plus d'ampleur à l'impact des coopératives et des mutuelles.
9. Mesurer notre impact collectif et le faire connaître pour mieux rendre de comptes et renforcer notre visibilité.
10. Consolider l'intercoopération entre les membres de CM50 pour montrer l'exemple et inspirer le mouvement dans son ensemble.

## Notre appel à l'action

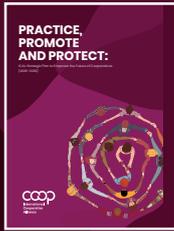
Nous déclarons notre attachement à cette Charte au caractère évolutif, qui sert de boussole à notre aventure collective. Ensemble, nous nous engageons à faire progresser le modèle coopératif, à servir nos membres et nos communautés avec intégrité et à faire perdurer les retombées de notre action.

**Que cette Charte incite à l'action, resserre notre collaboration et réaffirme notre conviction : les coopératives construisent un monde meilleur**

## CM50 à l'œuvre

Dans l'esprit de leur adhésion commune au Manifeste et à la Charte, les membres de CM50 se déclarent résolus à :

- stimuler les progrès dans la réalisation des ODD au cours des cinq dernières années d'ici à 2030 ;
- plaider en faveur de réorientations politiques aux niveaux mondial et national qui intègrent les coopératives dans les stratégies économiques ;
- démontrer qu'il est possible, par l'intermédiaire de nos entreprises, d'agir tout à la fois en faveur des populations, de la planète et de la prospérité.



# L'Alpha et l'Oméga de l'avenir des coopératives

Le Plan stratégique de l'ACI occupe une place centrale dans notre Alpha et notre Oméga.

## α

Notre **Alpha** est la Déclaration sur l'identité coopérative, qui énonce nos valeurs et nos principes indéfectibles et définit qui nous sommes.

## Ω

Notre **Oméga** est l'avenir visé, soit la situation où la coopération passera du statut d'alternative à celui d'essentiel et les coopératives représentera une part plus importante de l'économie mondiale et assurera la prospérité de chacun.

Ce cadre relie notre identité à notre ambition, en nous rappelant que les coopératives ne sont pas seulement définies par ce qu'elles ont accompli, mais aussi par ce qu'elles veulent accomplir, en faisant prévaloir la démocratie économique, la durabilité et la justice.



Le Plan stratégique complet de l'ACI, qui est destiné au public, figure dans notre dossier pour le Sommet social mondial et est également disponible en ligne.





**CCOP**  
Alliance  
Coopérative  
Internationale

# Section 3.

## Des engagements régis par des principes

Le modèle des coopératives et des mutuelles est défini par un ensemble de sept principes reconnus au niveau international, qui sont établis dans la Déclaration sur l'identité coopérative de l'ACI. Ces principes distinguent les coopératives des autres formes d'entreprises et garantissent un engagement à ce qu'elles restent démocratiques, détenues par leurs membres et axées sur des valeurs<sup>1</sup>.

Dans ce **Contrat pour une nouvelle économie mondiale**, CM50 a articulé son **Plan d'engagement** autour d'un certain nombre de ces principes. Chaque engagement montre de quelles façons les plus grandes coopératives et mutuelles appliquent ces valeurs fondatrices pour relever les défis d'aujourd'hui au niveau mondial.



### **Accès aux services financiers et aux capitaux (principe 3)**

Créer des solutions financières adaptées aux coopératives.



### **Éducation et leadership (principe 5)**

Former la prochaine génération de leaders du secteur des coopératives.



### **Coopération entre les coopératives (principe 6)**

Développer une infrastructure partagée et des écosystèmes numériques.



### **Création d'économies résilientes par la coopération (principe 7)**

Jouer un rôle de premier plan dans les efforts de rétablissement après les crises et renforcer la résilience.

En mettant en adéquation nos engagements avec les principes coopératifs, nous soulignons que ces initiatives ne sont pas des projets temporaires, mais des expressions structurelles de notre identité. Ces initiatives montrent de quelles manières le modèle coopératif, appliqué à grande échelle, peut offrir des solutions systémiques aux gouvernements et aux communautés au service de l'économie mondiale.

<sup>1</sup> Voir la Déclaration sur l'identité coopérative de l'ACI : <https://ica.coop/fr/coop%C3%A9ratives/identite-cooperative>

# Accès aux services financiers et aux capitaux



## Troisième principe coopératif

**Participation économique des membres** – Les membres contribuent équitablement au capital de leur coopérative et le contrôlent de manière démocratique, en partageant les bénéfices et les responsabilités.

## Notre engagement

Nous nous déclarons résolus à créer un programme mondial sur l'accès aux services financiers et aux capitaux et à en assurer la pérennité, afin de répondre aux besoins propres aux coopératives et aux mutuelles. Reconnaisant que les marchés de capitaux traditionnels sont souvent inadaptés à notre modèle d'entreprise détenue par ses membres, nous bâtissons un écosystème voué au financement de notre croissance collective

## Services et engagements concrets

- **Coop Exchange (CM50)** – Créer une plateforme mondiale d'émission et d'échange d'instruments financiers de coopératives pour que les membres puissent lever des fonds dans l'écosystème coopératif tout en préservant le contrôle démocratique.
- **Fonds d'investissement collectif** – Mutualiser les ressources pour créer des fonds spécialisés qui financent directement l'établissement, le développement, l'innovation et la transformation numérique d'entreprises membres de CM50.
- **Expertise financière commune** – Former les leaders financiers des coopératives et les mobiliser pour offrir des services de conseil aux membres destinés à les aider à trouver des solutions en ce qui concerne la planification des capitaux, les structures de financement et la conformité réglementaire.

## Justification

La croissance des coopératives est souvent principalement entravée par des difficultés d'accès aux capitaux. En créant des solutions financières détenues par des coopératives et adaptées aux coopératives, CM50 s'assure de stimuler une croissance axée sur des valeurs et non pas sur la spéculation. Cet engagement donne accès à des gains d'échelle, à de nouvelles capacités de résilience et à des innovations tout en protégeant l'identité coopérative.

# Éducation et leadership



## Cinquième principe coopératif

**Éducation, formation et information** – Les coopératives assurent l'enrichissement des connaissances et proposent des formations à leurs membres et informent le grand public des avantages de la coopération.

## Notre engagement

Nous investirons dans le capital humain qui est le catalyseur de notre mouvement en élaborant un programme d'apprentissage mondial pour les leaders actuels et les futurs leaders du secteur des coopératives. Ce programme aura deux dimensions complémentaires fondamentales : la reconnaissance universitaire et le leadership engagé.

## Services et engagements concrets

- **Programme d'enseignement mondial sur les coopératives** – En partenariat avec des universités de premier plan, élaborer des programmes d'enseignement sur les coopératives reconnus et équivalents aux diplômes de licence et de master, en définissant des critères de référence mondiaux pour le développement des connaissances sur les coopératives.
- **Parcours de leadership engagé** – Offrir aux talents à haut potentiel de CM50, en particulier aux jeunes et aux femmes, un programme de leadership exclusif composé d'un volet sur l'héritage des coopératives et d'un autre volet sur le perfectionnement individuel fondé sur des valeurs.
- **Promotion de la reconnaissance et de l'intégration des coopératives dans l'enseignement** – Encourager les gouvernements à intégrer les coopératives dans les stratégies nationales en matière d'enseignement, en délivrant des agréments aux établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur qui entrent dans le champ coopératif, en ajoutant des modules sur les coopératives dans les programmes d'enseignement nationaux, en développant la culture financière et en assurant un suivi des initiatives de développement des connaissances sur les coopératives en s'appuyant sur l'ODD 4.

## Justification

Il est essentiel de faire perdurer le leadership et une culture approfondie sur les coopératives pour accroître leur impact. Cet investissement permet de s'assurer que le modèle des coopératives et des mutuelles est dirigé par des personnes à la fois qualifiées et animées par des valeurs.

# Coopération entre les coopératives



## Sixième principe coopératif

**Coopération entre les coopératives** – Les coopératives renforcent le mouvement en travaillant ensemble au sein de structures locales, nationales, régionales et internationales.

## Notre engagement

Nous bâtissons un écosystème numérique collaboratif qui servira de marché interne et d'infrastructure partagée, en suscitant une coopération sans précédent entre les membres de CM50.

## Services et engagements concrets

- **Coop Cloud / Coop eBay (CM50)** – Développer ensemble une plateforme au service d'une infrastructure numérique partagée et d'un marché coopératif interentreprises (B2B), en facilitant des échanges commerciaux transparents et éthiques entre les membres.
- **Services collaboratifs** – Mettre au point conjointement des services (mutualisation logistique, solution technologique et achat groupé, par exemple), en aidant les membres à développer leurs activités à plus grande échelle et à renforcer leur compétitivité.
- **ThePrinciple6.coop** – Travailler avec la nouvelle coopérative de coopératives ThePrinciple6, en mutualisant les connaissances, les investissements et la gouvernance pour veiller à ce que le mouvement coopératif développe et possède une infrastructure numérique essentielle, notamment des systèmes d'IA adaptés aux enjeux de demain et conçus pour servir les membres et sauvegarder les valeurs coopératives.

## Justification

La coopération entre coopératives n'est pas qu'un principe. C'est notre atout principal. En créant une infrastructure partagée et des outils numériques, nous réduisons les coûts, ouvrons de nouvelles sources de revenus et montrons l'exemple à suivre en matière d'intercoopération au XXI<sup>e</sup> siècle. Grâce aux initiatives telles que ThePrinciple6.coop, nous démontrons que les coopératives peuvent être aux avant-postes de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle en restant fidèles aux principes d'appropriation démocratique et de bien commun à long terme.

# Création d'économies résilientes par la coopération



## Septième principe coopératif

**Engagement envers la communauté** – Les coopératives œuvrent au développement durable de leurs communautés grâce à des politiques approuvées par leurs membres.

## Notre engagement

Nous nous déclarons résolus à mettre à profit la capacité collective des coopératives et des mutuelles à créer des économies résilientes qui offrent les moyens de surmonter les crises, de s'adapter aux changements et d'assurer la prospérité au niveau local. Fidèle à ses principes de coopération et de solidarité, notre mouvement investira des ressources, des connaissances et des innovations dans la reconstruction et la consolidation des lieux de vie et des environnements de travail.

## Services et engagements concrets

- **Fonds de rétablissement post-crise** – Créer un fond ad hoc et une équipe spéciale d'experts chargés de diriger les initiatives de rétablissement après les crises, notamment la reconstruction d'infrastructure et la redynamisation locale. Les femmes et les jeunes ont une place centrale.
- **Systèmes alimentaires résilients** – Utiliser la connaissance approfondie des coopératives dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation pour rétablir et renforcer les systèmes alimentaires dans les régions touchées. Accent sur l'agriculture régénératrice.
- **Initiatives liées aux crédits carbone** – Élaborer des modèles coopératifs de gestion des ressources naturelles et de production de crédits carbone par une mise sur les marchés internationaux à l'aide d'approches de compensation intégrée des émissions de carbone et/ou de compensation classique, en créant des flux de revenus équitables pour les communautés locales tout en faisant progresser la concrétisation des objectifs climatiques.

## Justification

Partout dans le monde, les communautés sont confrontées à des chocs, tels que les changements climatiques, les conflits et les perturbations économiques. Les coopératives possèdent des atouts uniques pour intervenir dans ces situations : elles ont un ancrage au niveau local, des liens au niveau mondial et un socle de valeurs. En mutualisant nos compétences spécialisées et nos ressources, CM50 veillera à ce qu'aucune communauté ne soit laissée de côté et à ce que la résilience soit renforcée du bas vers le haut, en mettant à profit la coopération.

# Section 4. Partenariat avec les gouvernements et les institutions multilatérales

Les coopératives et les mutuelles ne demandent pas qu'une reconnaissance, mais proposent un partenariat. Riches d'un ancrage local important, de décennies d'expertise et d'une présence mondiale, les membres de CM50 et le mouvement coopératif dans son ensemble sont disposés à collaborer avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les institutions multilatérales afin de concrétiser des objectifs communs.

Au Deuxième Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social, nous présentons l'offre suivante qui est clairement définie : agir en tant que partenaires dans l'établissement d'économies résilientes, démocratiques et durables.

## Nos cinq piliers de partenariat

### 1. Reconnaissance et promotion du modèle coopératif au niveau mondial

Nous nous emploierons avec les décideurs à promouvoir et à intégrer activement le modèle coopératif dans les stratégies économiques et la législation :

- en travaillant en partenariat sur les résolutions, les recommandations et les cadres qui donnent une place d'égal à égal aux coopératives et reconnaissent leur rôle prépondérant ;
- en partageant des études de cas et des ressources éducatives en vue d'intégrer l'économie coopérative dans les programmes d'enseignement ;
- en veillant à ce que les coopératives soient placées au cœur des stratégies nationales d'innovation, de durabilité et de croissance inclusive.

### 2. Accès à des financements et des investissements durables

Nous sommes prêts à concevoir conjointement des instruments et des cadres financiers qui débloquent des capitaux au service d'une croissance durable des coopératives :

- en collaborant avec des organismes de réglementation financière sur des fonds spéciaux, des mécanismes de garantie et des textes de loi adaptés aux besoins des coopératives ;
- en faisant appel à des banques coopératives et à des assureurs mutualistes afin de créer ensemble des mécanismes de financement mondiaux ;
- en veillant à ce que la durabilité et la priorité accordée au niveau local soient prises en compte dans les décisions d'investissement.

### 3. Cadres réglementaires favorables à l'innovation

Nous contribuerons à la modernisation de la réglementation visant à donner un coup d'accélérateur à l'innovation et à la transformation numérique dans l'économie coopérative :

- en donnant des conseils sur les législations qui sont favorables aux coopératives de plateforme et facilitent la collaboration transfrontières ;
- en apportant des connaissances spécialisées sur la propriété et la confidentialité des données garantissant l'application d'approches centrées sur les membres ;
- en coopérant avec les gouvernements pour veiller à ce que les coopératives puissent bénéficier des subventions à la R-D et tirer parti des programmes d'innovation.

### 4. Renforcement de l'identité et de la gouvernance des coopératives

Nous contribuerons à la préservation de la gouvernance démocratique et des valeurs coopératives à grande échelle :

- en partageant les meilleures

pratiques de renforcement de la gouvernance et de participation des membres ;

- en soutenant les législations qui protègent l'identité et les principes des coopératives ;
- en collaborant autour de programmes de développement du leadership qui tiennent compte des enjeux propres à la gouvernance des coopératives.

### 5. Catalyseurs essentiels des ODD

Nous positionnerons les coopératives en tant que partenaires dans la réalisation des objectifs de développement durable :

- en intégrant directement les modèles coopératifs dans les plans d'action nationaux relatifs aux ODD et les programmes de développement ;
- en fournissant des données et des études de cas pour améliorer les cadres de suivi ;
- en forgeant des partenariats public-privé dans le cadre desquels les coopératives ont un rôle de premier plan dans la prestation de services liés aux ODD.

## Un résultat commun

Les gouvernements, les institutions multilatérales et les coopératives peuvent réaliser des avancées plus importantes en travaillant ensemble au lieu de travailler de manière isolée autour de ces cinq piliers. Notre Oméga, c'est-à-dire notre ambition, est clair : faire en sorte que les coopératives et les mutuelles représentent une part plus importante de l'économie mondiale tout en assurant la prospérité pour tous.

# Un appel à l'action pour conclure le Contrat

Le mouvement coopératif et mutualiste a exposé sa vision, ses engagements et son offre de partenariat. Nous adressons à présent aux gouvernements, aux institutions multilatérales et aux dirigeants de la société civile une proposition simple, mais urgente : unissons-nous pour bâtir une nouvelle économie mondiale.

## Notre promesse

En tant que membres de CM50 et représentants de la famille coopérative dans son ensemble, nous nous engageons à :

- **montrer l'exemple** en mettant nos pratiques de fonctionnement en adéquation avec les principes coopératifs et les ODD ;
- **donner plus d'ampleur à notre impact** en investissant dans une infrastructure partagée, le développement des connaissances et l'innovation ;
- **continuer de rendre des comptes sur notre action** en mesurant et en faisant connaître nos résultats collectifs de manière transparente ;
- **renforcer la coopération** entre les secteurs, entre les régions et au-delà des frontières pour veiller à ce qu'aucune coopérative ni aucune communauté ne soit laissée pour compte.

## Notre offre de partenariat : travailler avec les gouvernements et les institutions

Nous sommes disposés à collaborer avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les institutions multilatérales et nous les invitons à :

- **reconnaître que les coopératives et les mutuelles sont des partenaires essentiels** dans l'élaboration des stratégies économiques nationales et mondiales ;
- **adopter des cadres juridiques et financiers propices** à garantir des conditions de concurrence équitable et de croissance durable pour les coopératives ;
- **intégrer le modèle coopératif dans la concrétisation des ODD**, en veillant à ce qu'il soit représenté dans les plans d'action, les mécanismes de financement et les stratégies nationales relatives aux ODD ;
- **s'associer au secteur coopératif dans le domaine de l'innovation** (de l'infrastructure numérique à la résilience face au changement climatique), en mettant à profit les solutions coopératives aux problèmes systémiques ;
- **protéger l'identité et la gouvernance des coopératives** en préservant leur gouvernance démocratique, leur structure de direction par les membres, ainsi que leurs principes, et en réunissant les conditions pour qu'elles puissent mener leurs activités de manière autonome tout en contribuant à un développement inclusif et durable.

# Un moment décisif

Le Deuxième Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social est plus qu'une conférence. C'est un moment décisif pour l'avenir de l'humanité. À Doha, la communauté internationale a l'occasion de renouveler le contrat social. Les coopératives et les mutuelles offrent une solution prête à l'emploi : des entreprises démocratiques, résilientes et durables. Pour saisir cette occasion, nous devons passer des paroles aux actes, des promesses à des accords contractuels.

# Un Contrat pour une nouvelle économie mondiale

Notre Contrat est à la fois une vision et un cadre de coopération.

- C'est une **déclaration** selon laquelle une autre économie est non seulement possible.
- C'est un **engagement** de CM50 à agir de manière audacieuse et collective.
- C'est une **invitation** adressée aux gouvernements et aux partenaires à agir dans le même sens, à collaborer et à investir dans les efforts visant à bâtir un monde plus équitable et plus durable.

Ensemble, nous pouvons faire évoluer la coopération de sorte que nos principes deviennent des leviers, notre identité se mue en influence et notre vision se concrétise dans la réalité.

**Tel est notre Contrat pour une nouvelle économie mondiale.**



# Annexe

## À propos de CM50

Le Cercle des dirigeants des coopératives et des mutuelles (CM50) regroupe les cinquante plus grandes coopératives et mutuelles au niveau mondial. Représentant un milliard de membres et une part de l'activité économique s'élevant à plusieurs milliards de dollars, CM50 est une plateforme de mutualisation du leadership, de l'innovation et du plaidoyer au niveau mondial. Ensemble, les membres de CM50 s'emploient de manière résolue à mettre en avant les facteurs qui distinguent le modèle coopératif et à positionner nos entreprises en tant qu'acteurs indispensables au développement d'une économie mondiale plus juste et plus durable.

Pour en savoir plus : [www.cm50.coop](http://www.cm50.coop)

## À propos de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI)

L'Alliance coopérative internationale (ACI), gardienne de l'identité coopérative au niveau mondial, représente plus de trois millions de coopératives et plus d'un milliard de membres qui sont répartis dans plus de 150 pays. Fondée en 1895, l'ACI est la voix du mouvement coopératif mondial. Elle s'emploie à faire prévaloir des environnements favorables, à favoriser la croissance des coopératives et à promouvoir la coopération entre les coopératives dans le monde entier.

Pour en savoir plus : [www.ica.coop/fr](http://www.ica.coop/fr)



## Sources et références

Le présent document intitulé « Un Contrat pour une nouvelle économie mondiale » a été élaboré à partir des principales ressources suivantes :

- Déclaration sur l'identité coopérative de l'ACI
- Manifeste de CM50 (2025)
- Charte de CM50 (2025)
- Éléments du Plan d'engagement de CM50 (2025)
- Plan de services de plaidoyer (2025)
- Stratégie 2026–2030 de l'ACI : Mettre en pratique, promouvoir et protéger (2025)
- Théorie du changement de l'ACI (2030–2035)

## Remerciements

Le présent document a été élaboré conjointement par CM50 et l'ACI qui ont bénéficié des contributions de dirigeants de coopératives, de chercheurs et de partenaires de l'ensemble du mouvement coopératif dans le monde. Nous remercions tout particulièrement les Coprésidents de CM50, MM. Jeroen Douglas et Shaun Tarbuck, et le Président de l'ACI, M. Ariel Guarco, pour leur rôle de premier plan et leur vision.

## Contact

Pour obtenir de plus amples informations, se renseigner sur les possibilités de partenariat ou effectuer une demande relative aux médias, prière de s'adresser à :

Alliance coopérative internationale (ACI)

Courriel : [info@ica.coop](mailto:info@ica.coop) | Site web : [www.ica.coop/fr](http://www.ica.coop/fr)

Cooperatives and Mutuals 50 (CM50)

Courriel : [info@cm50.coop](mailto:info@cm50.coop) | Site web : [www.cm50.coop](http://www.cm50.coop)



CM50 regroupe les cinquante plus grandes coopératives et mutuelles au niveau mondial et représente un milliard de membres de tous les continents. Créée en 2025, cette plateforme de mutualisation du leadership, de l'innovation et du plaidoyer vise à montrer que le modèle coopératif représente un levier puissant pour favoriser une croissance durable et apporter des solutions face aux problèmes mondiaux.



L'Alliance Coopérative Internationale (ACI) représente plus de 3 millions de coopératives qui œuvrent au service de plus d'un milliard de personnes dans le monde. Notre Plan stratégique 2026-2030 est une feuille de route qui vise à renforcer le mouvement coopératif et à donner plus d'ampleur à ses retombées positives pour les communautés du monde entier.

Pour en savoir plus : [www.cm50.coop](http://www.cm50.coop) et [www.ica.coop/fr](http://www.ica.coop/fr)